Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 26 Décembre 1900. No. 6

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis
Europe (compris le port)....

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Nouvelles de Quebec

VICTORIAVILLE.

M. D. O. Bourbeau, de Victoriaville, ex-député de Drummond et Arthabaska, vient de mourir Avec Désiré O. Bourbeau disparait une figure bien connue dans le monde commercial des Cantons de l'Est et dans la politique canadienne. Le défunt était l'un de ces preux qui ont pour ainsi dire fondé la parti Est de la province. Il avait établi sur des bases solides un commerce très important. Il était le fils de ses œuvres. Issu d'une famille relativement pauvre, il meurt en laissant ce que l'on est convenu d'appeler une fortune Il était père de quinze enfants, dont onze lui survivent. L'un d'entre eux est M. Auguste Bourbeau, éditeur-propriétaire l'*Echo des Bois Francs*, et gendre de M. Milton McDonald, ancien député de Bagot. L'autre, M. l'abbé Raoul Bourbeau, est ecclésiastique au séminaire de Memracook, Nouveau-Brunswick.

MONTRÉAL.

M. Charles Melville Hays, qui s'est dernièrement retiré de la gérance général du Grand Tronc et du Vermont Central, a été, de la part des fonctionnaires de chemins de fer, l'objet d'une très sympathique manifestation, à l'hôtel Windsor, hier soir. Un superbe diner lui a été offert. La fête était présidée par M. Geo. B Reeves, second vice-président et gérant-général du Grand Tronc

L'autre jour, une pauvre femme qui venait d'arriver au marché Bonsecours avec une charge de dindons, a été filoutée par un individu qui s'est approché de son étal et lui a demandé trente dindons des plus dodus. Il entassa les volailles dans sa voiture et partit en disant qu'il allait à la balance publique pour les peser. Il n'est pas revenu de son voyage et il n'a pas été vu dans les environs des balances publiques.

VALLEYFIELD.

La nouvelle de la contestation de l'élection de M. Geo. M. Loy, proclamé député du comté de Beauharnois, au fédéral, a créé un peu d'excitation dans les principaux centres politiques. Les chefs des partis qu'on croyait fatigués, aigris, harassés de fatigue depuis les luttes auxquelles ils ont été mêlés dans les deux dernières élections, relèvent la tête plus que jamais et semblent accepter avec joie le retour de nouveaux sujets politiques à discuter, c'est-à-dire la contestation. Vraiment, on dirait que le comté de Beauharnois, et surtout la ville de Valleyfield, ont été faits pour la lutte, que tous ses habitants se réjouissent dès qu'il y a quelques nouvelles attractions de ce genre.

SHERBROOKE.

Un jeune taureau, appartenant à M. Ernest Pierce, de Melbourne, est devenu furieux et s'est échappé. M. Pierce et un jeune serviteur le poursuivirent dans les bois. L'animal se jeta sur le jeune homme, l'enleva sur ses cornes et le lança contre un arbre, lui cassant l'épaule. M. Pierce eut aussi à subir les attaques de l'animal.

SAINT-VALENTIN.

Joseph Alcide Corbière, de Saint-Paul, Ile-aux-Noix, agent de la Cie. de moulins à coudre Singer, a été victime d'un assaut brutal, au chemin de fer de Lacolle, alors qu'il revenait de faire sa collection. On lui a tiré une balle dans le collet de son habit et on l'a dardé d'un coup de poignard, transperçant ses habits et lui égratignant légèrement le bras On lui a volé plus de $100. M. Corbière n'a reçu aucune blessure grave. Il cherche actuellement à faire pincer ses aggresseurs, qui étaient au nombre de deux.

MATANE.

M. Frs. Perron, cultivateur, âgé de 70 ans, a été trouvé mort sous sa charge de bois. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir d'enquête.

LONGUEUL.

M. Damase Brissette, ex-conseiller de cette ville, et un citoyen des plus avantageusement connus et respectés, avait la douleur de perdre deux enfants auxquels il était très attaché, la mort les lui enlevant à quelques heures de distance seulement Tous les citoyens de Longueuil partagent le deuil de M. Brissette.

PIERREVILLE.

Sa Grandeur Mgr. Gravel était ici l'autre jour pour bénir trois nouvelles statues que la fabrique a achetées pour notre église. Il y eut messe solennelle, avec diacre et sous-diacre. Le chant et la musique étaient de toute beauté, et la fanfare fit aussi entendre de jolis morceaux. Monseigneur fit une magnifique allocution et repartit pour l'évêché dans l'après-midi.

Nouvelles des Etats-Unis

NASHUA

—Pendant l'année 1900, on a construit des égouts dans presque toutes les nouvelles parties de la ville. Ces améliorations, qui n'étaient pas sans besoin, ont coûté $32,000.

—Deux jeunes garçons ont failli se noyer en patinant sur la rivière Nashua. Ils s'en allaient gaiement, en se tenant par la main, lorsque, soudain, la glace s'enfonça sous leurs pieds. Ils en ont été quittes pour un bon bain à l'eau froide.

BOSTON

—M. John C. Doré, qui est décédé à Boston, à l'âge de 79 ans, a été le premier surintendant des écoles de Chicago. Il en avait pris la charge en 1854. Il démissionna deux ans plus tard pour entreprendre le commerce de bois. Il fut président du "Board of Trade" en 1866. Le feu avait consumé toute sa propriété, mais, par son travail, il put se refaire une seconde fortune et, au moment de sa mort, il possédait un grand nombre de propriétés à Chicago. L'école Doré a pris son nom en son honneur.

—Un vol des plus audacieux a été commis à la poste. Un effronté voleur, profitant de ce que le caissier était occupé au téléphone, a passé sa main en dedans du guichet et a enlevé deux liasses de billets de 500 dollars chacune. L'agent de police qui était là en surveillance, a vu la main surgir et s'emparer des paquets, mais lorsqu'il arriva dans la salle d'attente pour s'emparer du voleur, il était disparu. Les autorités postales considèrent qu'ils sont encore chanceux, car il y avait à côté des billets, 12,000 dollars qui auraient pu être également enlevés.

NEW YORK

—La société St-Jean-Baptiste de New York a tenu une assemblée pour l'élection de ses officiers. Il faisait plaisir de voir que tous les membres de la société étaient animés du meilleur patriotisme. On était heureux de se trouver dans une si belle assemblée de compatriotes.

Les officiers suivants ont été élus pour le prochain terme de 1900 :

Président, Ovide Robillard, avocat ; vice-président, Louis Lemieux ; secrétaire-archiviste, Frs Jobin ; sec.-financier, René L. Bellemare ; trésorier, Hilaire Duhamel ; commissaire-ordonnateur, Frs St Laurent ; directeurs, F. Rochon, J. Lamarche, W. Lamothe.

LEWISTON, ME.

M. A. Cailler, sous-chef, de police, après un séjour de quatre semaines à l'hôpital des Sœurs Grises, est enfin retourné chez lui samedi dernier, bien heureux de se voir encore une fois avec les siens.

WEST WARREN, R. I.

La société St-Jean-Baptiste de W. Warren a fait l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant :

Président, A. Beaudreau ; vice-président, A. Dion ; sec.-archiviste, Z. Ducharme ; sec.-financier, A. Hébert ; sec.-financier adjoint, A. Brodeur ; sec.-correspondant, H. Hébert ; secrétaire-trésorier, R. Délosge ; premier directeur, O. Ducharme ; 2e, F. Ledoux ; 3e, J. B. Girouard ; 4e, B. Bellerose ; 5e, J. B. Bouthot ; 1er visiteur, J. Langevin ; 2e, L. Pelletier, 3e, J. Lussier.

Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial.)

LA BROQUERIE

Madame Arsène Normandeau est morte dimanche dernier, le 16 courant, à l'âge de 71 ans et 8 mois. Cette mort enlève une des plus dignes et des plus vénérables paroissiennes de Saint-Joachim-de-LaBroquerie. Elle a souffert de paralysie pendant cinq jours. Aussitôt que la maladie la frappa, M. le curé R. Alex. Giroux fut appelé à son chevet pour lui administrer les derniers sacrements, qu'elle reçus avec une grande piété. Elle avait une grande dévotion à la Très-Sainte Vierge. Pendant les quelques jours qu'a duré sa maladie elle ne se dessaisit point de son chapelet qu'elle récita jusqu'au dernier moment. D'une conduite exemplaire pendant toute sa vie, Madame Normandeau était considérée de tous ceux qui l'ont connue comme un modèle de l'épouse et de la mère chrétienne. Ses funérailles ont eu lieu le 18 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par le Rév. M. L R Giroux, curé de Sainte-Anne, qui a bien voulu donner ce témoignage de sympathie à la famille Normandeau, qui autrefois était de sa paroisse. M. le curé de Saint-Joachim a fait l'absoute. Puissent les prières de l'église prononcées sur sa tombe avoir été exaucées. "Requiem æternam dona ei Domine et lux perpetua luceat ei."

R. I. P.

TOUJOURS ON Y REVIENT

Quand on a couru tous les remèdes, on est bien heureux de revenir au BAUME RHUMAL, le remède le moins coûteux et le plus sûr.

DESASTREUX INCENDIE

Il y a eu un feu désastreux à Calgary, le jour de Noël. La partie commerciale de la ville a été fort ravagée : $250,000 de dommages.

La Guerre

EN AFRIQUE

La situation n'est pas rassurante pour l'Angleterre. Les Boërs semblent avoir eu, depuis le départ de Roberts un renouvellement de courage et de confiance. Celui qui les conduit, DeWet, est un stratégiste que les Anglais eux-mêmes sont forcés d'admirer,

Nous avons confiance toutefois que l'Angleterre triomphera de ces terribles obstacles.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'intérêt général, c'est la santé de chaque individu et de la communauté prise dans son ensemble. La plupart des maladies dont nous souffrons ont pour cause la faiblesse et l'altération du sang. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent au sang sa force et sa pureté. 1

M. Antoine Dubuc, fils de l'hon. juge Dubuc, installé depuis quelque temps à Altona où il tient une pharmacie était en promenade chez son père hier.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillérées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaitra immédiatement.

Le Manitoba.

Mercredi, 26 Decembre 1900

1900-1901

Encore quelques heures et nous atteindrons une nouvelle année en même temps qu'un nouveau siècle. LE MANITOBA fait des vœux pour ses lecteurs, à cette heure solennelle et leur souhaite bonheur et prospérité.

BANQUET A SIR CHARLES TUPPER.

Il y a huit jours, les amis de Sir Chs. Tupper, à Winnipeg, lui ont donné un banquet.

Nous n'avons pas à nous attarder à la description de ce banquet, qui a été ce que sont toutes les réunions de ce genre. D'une autre part, un grand intérêt s'attache aux paroles que Sir Chs. Tupper y a prononcée, tant à cause de la situation que les récentes élections lui ont faite qu'à raison de sa valeur personnelle et de sa retraite politique.

Avant de disparaître de la ène, Sir Chs. Tupper a voulu protester contre l'imputation d'avoir soulevé, durant la dernière campagne éle torale, les préjugés de race.

"A mon avis," a-t-il dit, "les discours de M. Tarte, ministre de la couronne, et son attitude en diverses occasions, sont entachés de déloyauté, surtout à ce moment où les intérêts de l'empire demandent que tous les sujets britanniques présentent au monde le spectacle d'un peuple uni. Mais quand j'attaque M Tarte, je fais le procès d'un homme, je n'attaque pas une race, dont je connais la loyauté. Depuis les guerres de la révolution américaine, il ne s'est pas rencontré une seule période dans l'histoire de l'empire où les Canadiens français n'aient fait preuve de loyauté et n'aient rendu des services éminents à la couronne d'Angleterre. Ce n'est donc que par un effort d'imagination que mes adversaires peuvent m'imputer d'avoir poussé des cris de race. Depuis le premier instant de mon entrée dans la vie publique jusqu'aujourd'hui je n'ai cessé de me règler sur ce principe, que le progrès et la prospérité de mon pays dépendent de l'union des races sur un terrain commun. Et si, dans ma retraite, j'emporte un désir, c'est celui de contribuer encore pendant les quelques années qui me restent à vivre, et lorsque l'occasion s'en présentera, à cette union des races, des croyances et de toutes les classes, union qui, je le répète, est, dans ma pensée, la condition essentielle de tout progrès et de toute prospérité en ce pays."

Telles sont, résumées fidèlement, les déclarations de Sir Chs. Tupper au banquet de mercredi dernier.

Même si Sir Chs. Tupper se trompait à l'endroit des sentiments personnels de M. Tarte, on ne peut, en présence de ses paroles, l'accuser d'envelopper dans ses condamnations tous les Canadiens-français. Il fait une distinction nette et marquée entre l'homme et sa race. A l'un, il ne croit pas; à l'autre, il fait des éloges. Ses dénonciations visent un ministre, mais au peuple il rend un magnifique hommage. Il y ajoute un appel chaleureux à tous de se tendre la main, dans une féconde pensée d'union, pour assurer le bonheur et la prospérité de la patrie.

La vivacité de nos luttes politiques empêche souvent les adversaires de se rendre mutuellement justice. Mais en face d'un vieil athlète qui annonce sa retraite et qui fait entendre, comme le dernier écho d'une forte parole, le langage qu'on vient de lire, n'y a-t-il pas quelque chose de mieux à faire que de le supprimer ou de le méconnaître?

Nous concevons que M. Tarte puisse se trouver blessé des accusations personnelles portées contre lui. Nous concevons que si sa conscience lui rend un autre témoignage, il use, comme d'un droit, de paroles énergiques pour rétablir sa situation. Mais a-t-il bien le droit, pour faire de la politique, d'identifier cette situation personnelle avec celle de sa race, quand, de toute évidence, celle-ci n'est pas attaquée par Sir Chs. Tupper?

Nous le répétons, il y a mieux à faire.

Mettons en relief les paroles de Sir Chs. Tupper, et les distinctions qu'il établit. Et servons-nous en pour combattre et abattre les préjugés, où qu'ils puissent se rencontrer.

Nous avons des ennemis dans tous les camps, reconnaissons-le. C'est contre ceux-ci qu'il faut s'armer, et non contre ceux qui nous rendent hommage. Et, en face de ce devoir, les individualités doivent non pas disparaître mais s'élever jusqu'au point de comprendre qu'entre leur importance et celle des intérêts supérieurs de leur race, la dernière doit prévaloir.

PETITES NOTES

Et Avis Speciaux

Nous avons adressé des comptes à plusieurs de nos souscripteurs, dont un certain nombre ont déjà eu l'obligeance de nous en faire parvenir le léger montant.

Nous les en remercions cordialement Nous espérons que les autres ne tarderont point. Pour chacun le prix de la souscription, est peu: pour nous, toutes ces petites sommes réunies forment un montant considérable dont la rentrée nous aidera à tenir le MANITOBA *sur le pied où nous l'avons mis.*

A ce propos, nous ferons remarquer que si nous n'avons pas de prime cette année le MANITOBA *est par contre publié à six pages au lieu de quatre. Cela équivaut bien à une prime.*

***

Une autre remarque.

Si dans les comptes que nous envoyons il se trouve des erreurs, on voudra bien ne pas s'en formaliser mais simplement nous en avertir Nous avons déjà dit à notre clientèle que dans le cours des derniers mois il y avait eu des changements dans le personnel de notre établissement. La nouvelle administration est anxieuse de faire oublier tous les ennuis qui ont pu se produire dans le passé.

***

Nous envoyons parfois notre journal à titre d'essai à quelques personnes. Nous pensons utile de les prevenir que nous considérons comme des souscripteurs réguliers celles qui en ont reçu deux ou trois numéros sans nous les renvoyer ou nous avoir fait avertir par les maîtres de poste qu'elles n'entendent pas s'abonner.

UNE NUIT DE NOEL

La neige tombait si drue, si lourde, en cette nuit de Noël de l'année 1850, qu'elle semblait se détacher en tranches épaisses d'un immense bloc glacé qui devait être suspendu là haut, dans la nuit noire, au milieu des ténèbres sans cesse emplies de peurs.

Sur la route qui mène de la petite ville de Dormans à Reims une maison isolée avait ses deux fenêtres du rez-de-chaussée en pleine lumière et laissait par sa cheminée, partir de temps en temps une panache d'étincelles.

Dans la vaste pièce qui servait de salle à manger et de cuisine un homme âgé était assis devant la haute et large cheminée, où la bonne oie de Noël tournait embrochée.

L'homme, avec attendrissement, parlait à cette oie! Cuis bien bonne oie; rôtis bien, bonne oie! Fais que ta bonne peau devienne dorée et ta chair bien savoureuse! bonne oie!

Une horloge sonna. L'homme regarda au cadran.

—Une heure! s'écria-t-il.

Alors, de nouveau, il s'adressa à l'oie.

—Dépêche-toi, fit-il. Hâte-toi bonne oie du bon Dieu? Voilà une heure du matin et les femmes reviennent de l'église. Hâte-toi, bonne oie: hâte-toi!

Il se leva péniblement, alla vers la porte qu'il entr'ouvrit.

Plusieurs lanternes, au loin mettaient, dans l'obscurité de la route des points rougeâtres et vacillants.

—Les voilà! dit l'homme; et il ouvrait la bouche pour crier aux arrivants de se hâter. Mais une plaque de neige vint furieusement se coller sur son visage et lui coupa net la parole.

Il ferma vite la porte et revint à la cheminée en s'essuyant la figure du revers de la manche.

—Quel temps! grommela-t-il quel chien de temps pour la messe de minuit. Faut vraiment aimer le bon Dieu pour aller chez lui par un temps pareil Je suis bon chrétien; mais pardié! j'aurais vingt ans à cette heure, au lieu d'en avoir soixante-dix bien sonnées, que je ne sais pas si je serais allé par ce temps jusqu'à l'église de Pacy-Gigny!... Non, vrai! je ne sais pas!...

Le monologue du bonhomme fut interrompu par des coups frappés à la porte et des voix de femmes qui jacassaient malgré la neige et la nuit.

L'homme alla ouvrir aussi vite que ses vielles jambes le lui permettaient.

Quatre femmes et deux hommes firent irruption dans la salle courant vers la cheminée d'un même et instinctif mouvement

Les femmes, en même temps. dégrafaient leurs longs manteaux de laine couverts de neige, et s'apprétaient à le faire sécher. Quant aux hommes, ils avaient planté chacun un pied sur les briques du foyer, et une vapeur de neige fondue s'éleva dans la salle.

—Eh bien! eh bien! qu'est-ce que vous faites? s'écria le vieux bon homme d'une voix inquiète et mécontente.

—Qu'as-tu, monsieur Lebonnel? demanda, surprise, la plus âgée des femmes.

Mais déjà le vieux était passé devant le foyer et faisait énergiquement reculer tout le monde.

Et d'un geste ému il montrait l'oie, la bonne oie!

—Ce que j'ai, femme, dit-il, répondant à la question qu'on lui avait posée; j'ai... ça, pardie! L'oie! la bonne oie! Et je ne veux pas que vous me l'abimiez! Ce n'est pas fait pour l'assaisonner, la *fumée* de votre neige!

Le père a raison, dit l'un des hommes; ça pourrait l'enrhumer, cette bête

Ils se mirent tous à rire.

Puis les femmes attachèrent des tabliers par-dessus leurs jupes pour apprêter la table.

—L'oie est à point dit Mme Lebonnel, après s'être assurée consciencieusement du degré de cuisson de la volaille.

—Ah! ah! fit le vieux en se frottant les mains. Ah! ah!... mais il y a encore le boudin.

—Deux minutes pour le boudin, reprit Mme Lebonnel; installez-vous.

Bientôt une bonne odeur de grillade se répandit dans la salle, soulevant un murmure de satisfaction.

—A table, mes enfants! dit la vieille.

—A table répéta le vieux joyeusement.

Chacun prit place.

M. Lebonnel coupa le boudin en morceaux bien égaux et servit les convives.

Un silence profond s'établit qui ne fut troublé que par le bruit des solides machoires d'hommes et la note aigüe des fourchettes piquant les assiettes.

—Maintenant un coup de vin dit le vieux. Ça fera descendre le boudin et ça préparera la route à cette bonne oie. Trinquons!

Quand M. Lebonnel eut choqué son verre et l'eut vidé lentement, il s'adossa à sa chaise et regarda tout son monde en souriant, avec ses bons yeux pleins de contentement heureux de vivre... de vivre encore!

—Je suis content, mes enfants! Je suis content, dit-il, de vous voir là, près de moi, avec de la bonne mangeaille devant nous et un bon feu derrière nous. Oui je suis content.

Et en cherchant à exprimer mieux son plaisir, il dit à sa femme.

—Tiens! madame Lebonnel, faut que je t'embrasse!

—C'est bon! monsieur Lebonnel, c'est bon, dit la vieille, en cherchant à se dégager, mais heureuse tout de même du gros baiser qui venait de retentir sur sa joue.

Voyons donc! reprit M. Lebonnel est-ce que tu n'es pas contente, toi aussi de nous voir tous réunis comme ça? Regarde Voici ton fils Charles avec sa femme; voici ta fille Annette avec son mari; voici Catheri notre brave nièce...aussi bien notre fille puisque c'est nous qui l'avons élevée. Et tout ça, c'est des braves gens?

Il attendait à ce qu'on lui fut chorus et resta étonné de voir que les autres gardaient le silen- en échangeant des coups d'œils embarrassés

Qu'est-ce qui se passe? demanda-t-il. Est-ce que ce n'est pas vrai que nous sommes des braves gens?...

Ce n'est pas ça, père dit Annette... mais tu étais content de nous voir réunis... *tous?* comprends-tu?

—Ah! fit le vieux tranquillement, parce que votre frère François n'est pas là? Mais ce n'est pas de sa faute, à ce garçon. Il conduit la diligence de Reims, et il lui serait difficile d'être ici. Mais ne l'oublions pas et buvons à sa santé!

Les verres se levèrent et se choquèrent, mais sans entrain presquement tristement.

—Ah! ça! reprit M. Lebonnel me direz-vous ce que vous avez sur le cœur? Je veux qu'on me le dise! Entendez vous, je le veux! Est-ce que François?...

—Père, dit Charles, il ne s'agit pas de François...c'est que nous pensons à..

—A qui? dit le vieux d'une voix sévère.

A un autre, répondit Charles, et, avec crainte il murmura: A Georges!

M. Lebonnel se dressa et, dans une gravité triste, solennelle, il dit:

—Je croyais avoir défendu de prononcer ce nom-là devant moi!

Tous baissaient la tête. Un sanglot s'échappa des lèvres de Catherine.

—Catherine, dit le vieux, ne pleure pas! Il ne vaut pas une seule de tes larmes, ce garçon qui nous a abandonnés, voilà cinq ans déjà.

—Oh! mon oncle...implora Catherine.

—Assez! reprit M. Lebonnel, qu'on ne m'en parle plus!

A ce moment plusieurs coups furent frappés à la porte de la maison.

—Qui peut venir à cette heure? dit M. Lebonnel.

Au dehors, une voix criait gaiement:

—Ouvrez! ouvrez donc!

—Mais c'est la voix de François!

Cependant, la porte avait été ouverte. François était là serrant la main de son père.

Alors la porte de la maison s'ouvrit de nouveau et un voyageur, enveloppé dans un ample manteau, entra nans la salle.

Un murmure de joie mêlé d'émotion s'éleva autour de la table et toutes les voix chuchotèrent ce nom:

—Georges!

C'était Georges, en effet. C'était l'enfant prodigue, que M. Lebonnel traitait tout à l'heure si dûrement.

Le voyageur embrassa Mme. Lebonnel.

M. Lebonnel posa à terre sa bouteille et vint sur le voyageur qui ne s'était pas retourné.

D'une poigne encore solide, il le prit par le col de son manteau et lui fit faire volteface,

Georges, les yeux suppliants, était devant son père.

—Georges! s'écria une première fois d'une voix terrible M. Lebonnel. Puis, le manteau s'étant dégrafé et l'uniforme d'officier ayant apparu, M. Lebonnel s'écria de nouveau, mais avec une surprise indicible: Georges!

Enfin, il aperçut la croix sur la poitrine de son enfant. Alors ses yeux se remplirent de larmes, il ouvrit ses bras et balbutia: Georges!

Jamais oie, jamais bonne oie, ne fut trouvée meilleure que cette bonne oie de Noël de l'année 1850.

EMILE DESBEAUX.

LES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Paris, le 5 décembre 1900.

Il m'a été donné, l'autre soir, d'assister à une bien intéressante réunion. Grâce à l'amabilité d'un de vos compatriotes—vous me permettrez de dire, d'un de mes compatriotes—M. Buron, dont ce journal connaît assez le nom, j'eus le plaisir d'entendre M. Herbette, conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'Honneur, nous parler des "Français d'Amérique." Et ce plaisir, je n'ai pas été le seul à l'éprouver, il a été unanimement partagé par l'assistance nombreuse et attentive qui se pressait dans la vaste salle des Fêtes de Boulogne-sur-Seine. Si rarement, dans une réunion de ce genre, les applaudissements ont été plus nombreux et plus sincères, c'est que rarement aussi on a l'occasion d'écouter un orateur plus sympathique traiter plus sympathique sujet.

M. Herbette a voué chez nous une affection sans bornes aux Canadiens, en qui il ne faut voir que des frères d'Amérique. Il est allé chez eux . . . . mais que dis-je ? . . . . il est venu chez vous, il a parcouru votre pays, il s'est intéressé à tout ce qui vous touche, il a communié avec vous dans vos désirs et dans vos aspirations, et il vous aime. Son amitié n'est point stérile ; les Canadiens qui viennent à Paris reçoivent chez lui le plus cordial accueil ; en lui, les jeunes trouvent l'"oncle" dévoué et le protecteur éclairé. Demandez-le à M. Buron : il vous dira que c'est à M. Herbette qu'il doit d'être actuellement notre camarade à l'Ecole Normale Supérieure. Demandez-le à M. Gérin Lajoie, à M. Ph. Hébert, le statuaire bien connu des deux côtés de l'Océan : ils vous diront qu'ils n'ont pas de meilleur ami que M. Herbette. Et cette affection de Mr Herbette pour les Canadiens est contagieuse. Je vous assure que lorsqu'on l'a une fois entendu parler de vous, on ne peut se persuader que vous n'êtes pas nos compatriotes. "Eux, c'est nous" ; cette formule saisissante, par laquelle M. Herbette a si bien résumé sa conférence, est aussi l'expression la plus vraie de nos sentiments actuels.

Comment l'orateur est-il arrivé à ce résultat ? De sa parole chaude et communicative, il vous a fait connaître à nous ; et vous connaître, c'est nous reconnaître. M. Herbette, ai-je dit, est venu chez vous ; il nous raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, quelles ont été ses impressions.

Vous croyez que le Canada est loin de la France, nous dit il ? Eh bien ! pas du tout. Pour s'y rendre, l'on met moins de temps qu'il n'en fallait autrefois pour aller de Paris à Toulouse. Et quand on y est, on ne peut se figurer qu'on a quitté la France. Mais ici, il faut s'entendre. Le pays, dont le conférencier nous a fait une belle description, ne ressemble pas tout à fait au nôtre, et la Seine, par exemple, ne nous donne qu'une idée fort approximative de ce qu'est le Saint Laurent. Mais néanmoins l'on n'a pas quitté la France parce que dans ce pays si différent du nôtre vivent des hommes qui sont des Français. Et l'orateur nous raconte en termes émus la belle résistance qu'offrirent à la conquête anglaise ceux qui politiquement étaient encore nos concitoyens. Mais qu'importent les traités ? qu'importent les stipulations des politiques ? Les Canadiens sont toujours des Français par le cœur. Ecoutez-les parler. Ils parlent notre langue. Et s'ils la parsèment de quelques archaïsmes, de quelques provincialismes, elle n'en est que plus savoureuse. D'ailleurs, dans nos campagnes, n'y a-t-il pas des centaines de langues françaises à caractères locaux ? M. Herbette a causé un jour, une agréable surprise à une famille de Canadiens en leur parlant le langage qui est de nos jours celui de nos campagnards picards. "On parle tout pareil," disaient-ils. Les intonations des Canadiens se retrouvent aussi pures en Normandie. Et quant aux expressions vieillies, vous connaissez la réponse pleine d'à propos d'un de vos compatriotes à quelqu'un qui lui reprochait de dire "char" au lieu de "wagon" :—"Char est bien aussi français que wagon."

M. Herbette nous a appris qu'en bien des endroits l'enseignement se donnait à la fois en français et en anglais. Dans les écoles, les enfants jouent aux mêmes jeux que nos petits frères et nos petites sœurs. Ils chantent les mêmes chansons : et je le sais par mon camarade Buron qui connaît toutes ces complaintes, tous ces rondeaux que je chantais dans mon enfance. M. Herbette a, d'ailleurs, fait une expérience intéressante en Bretagne. Il fit chanter devant le grand poète canadien-français, M. Fréchette, de vieilles chansons du pays. Sur huit, M. Fréchette en reconnut cinq que savent presque tous les jeunes Canadiens. L'enfant élevé au milieu de ces souvenirs de la France, devient véritablement un Français. Et M. Herbette nous dit les sentiments qui vous animent quand vous exercez vos droits de citoyens. Vous êtes bien des Français. Comment alors ne nous associerions-nous pas à vos succès ? Aussi est-il besoin de vous dire que d'unanimes applaudissements ont éclaté dans la vaste salle, quand le conférencier a rappelé les triomphes du Canada à l'Exposition. Vingt-deux grands prix sans compter toutes les autres distinctions honorifiques ! C'est beau, et nous sommes fiers de nos frères canadiens. Vive la France d'Amérique !

R. MAUMEJEAN.

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

Le Wesley College, de Winnipeg, a donné son dîner annuel jeudi dernier. M. Lucien Dubuc y a représenté le Collège de Saint-Boniface.

IL N'EST PAS ETONNANT

Que les Pilules Cardinales du Dr Ed. Morin

fassent tant de bien aux personnes des deux sexes qui s'en servent rigoureusement d'après les directions. Elles ne sont faites que de médicaments les plus simples et les plus efficaces contre les épuisements, la faiblesse, l'Indigestion, les maladies nerveuses la perte d'appetit tant chez les hommes que chez les femmes, et la faiblesse féminine, les pertes excessives, ou les irrégularités particulières aux jeunes filles.

Les témoignages de guerison complète nous arrivent en grand nombre tous les jours sans qu'on les demande.

Essayez les merveilleuses Pilules et vous serez contents.

NAISSANCE.

L'EVEQUE—Mde. J.-Bte. L'Eveque, aujourd'hui, un garçon.

DECES.

FORTIER—En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 14 ans et 9 mois, Ernestine, fille aînée de M. Philippe Fortier, de Winnipeg.

DEMANDÉ

Un agent pour Saint-Boniface et les environs. Bon salaire et position permanente. Nous avons la plus considerable exploitation en fait d'arbres d'ornement et d'arbres fruitiers au Canada.

Adressez-vous à

PELHAM NURSERY CO.

Toronto, Ont.

N. B.—Les cultivateurs et les fils de cultivateurs peuvent faire de l'argent durant leurs moments de loisir. P. N. Co.

17-10 19 10s

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant une piastre pour sa souscription à notre journal, recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er janvier, 1902. Nous prions nos abonnés actuels de faire connaître cette offre.

Pour ouvrages municipaux, etc., adressez-vous à l'imprimerie du MANITOBA. Satisfaction garantie.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant La Congrégation du Très Saint-Rédempteur. L'objet de la dite Corporation est d'avoir à Brandon, ou à d'autres endroits dans la province de Manitoba, un certain nombre de religieux pour aider les autorités Ecclésiastique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface dans cette partie d'icelui qui se trouve dans les limites de la province de Manitoba, en prêchant, donnant des missions et en faisant toutes autres œuvres de religion et de charité que peuvent surtout demander les pauvres et les abandonnés, et cela sous la direction de la susdite autorité Ecclésiastique.

MUNSON & ALLAN.

Solliciteurs des Applicants.

19 12-4i

ETABLISSEMENT UNIQUE

DES PERSONNES GUÉRIES PAR LE "GOLD CURE" CONSTRUISENT UN MAGNIFIQUE ÉDIFICE

L'établissement le plus curieux du Canada et peut-être unique au monde, est celui que dirige à Winnipeg le Dr Desaulniers et qui a pour but la guérison des Alcooliques. Depuis l'établissement du *Gold Cure*, le docteur Desaulniers a guéri environ 500 sujets. Un grand nombre ont trouvé là la planche de salut qu'ils avaient cherchée depuis longtemps. Désireux de perfectionner son œuvre, le Dr Desaulniers s'est assuré les services d'un architecte, de maçons et de charpentiers guéris à l'institut, et grâce à cet aide a pu construire un véritable monument.

Evans Gold Cure est cordialement ouvert à tous ceux qui voudront le visiter. Il est situé sur la rue Balmoral, No. 299, près de l'avenue du Portage. 52

AVIS



Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

Abonnez-vous au MANITOBA. Le plus ancien journal de la Province et du Nord-Ouest. $1.00 par annee.

De Jesus-Christ Redempteur.

Lettre Encyclique de Sa Sainteté le Pape Leon XIII.

(Suite.)

Ils sont emmenés, en effet, par leur course vagabonde bien loin du but qu'ils désiraient atteindre, tous ceux qui se sont jetés dans les chemins detournés. De même, si l'on repousse la pure et sincère lumière de la vérité, fatalement, les esprits sont envahis par les ténèbres, et les âmes sont égarées çà et là par des opinions erronées et funestes. Quel espoir de guérison peut rester à ceux qui abandonnent le principe et la source de la vie ? Or, le Christ seul est la voie, la vérité et la vie : "Je suis la voie, la vérité et la vie." (Joan, XIV, 6). De telle sorte que si l'on délaisse Jésus, ces trois principes nécessaires au salut de tout homme disparaissent en même temps.

Est-il besoin de disserter sur un fait que l'expérience nous rappelle constamment, et dont même, au milieu d'une très grande abondance de biens périssables, chacun sent la réalité au plus profond de son être ? c'est qu'il n'est rien, en dehors de Dieu, sur quoi la volonté humaine puisse se reposer absolument et en tous points.

La fin dernière pour l'homme, c'est Dieu ; et toute vie qui s'écoule sur la terre offre très exactement l'aspect et l'image d'un voyage à l'étranger. En outre, le Christ est pour nous la voie, parce qu'au terme de cette course terrestre, si particulièrement pénible et périlleuse, nous ne pouvons, en aucune manière, parvenir jusqu'au bien suprême et absolu, qui est Dieu, si nous n'avons pas eu le Christ comme maître et comme guide. "Personne ne vient au Pere que par moi." (Joan, XIV, 16).

En quel sens est-il dit : "Si ce n'est pas le Christ ?" En premier lieu, et surtout ces paroles signifient : "Si ce n'est par sa grâce." Celle-ci, cependant, resterait *vaine* chez l'homme, s'il négligeait d'accomplir les préceptes et les lois du Christ. Jésus, en effet, après avoir assuré notre salut, a fait ce qu'il importait de faire. Il nous a laissé sa loi pour protéger et diriger en son nom le genre humain, afin que, guidés par cette règle, les hommes eussent la force de renoncer à une vie perverse et de marcher d'un pas assuré vers Dieu. *Allez et enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé...* (Matt. XXVIII, 19-20). *Gardez mes commandements*(Joan. XIV,15). Par là, nous pouvons entendre que ce qu'il y a d'essentiel et d'absolument nécessaire dans la profession du christianisme, c'est d'être docile aux préceptes de Jésus-Christ, et de lui consacrer sa volonté dans une soumission toute cordiale. Grande chose, certes, qui requiert souvent beaucoup d'efforts et une lutte vigoureuse et opiniâtre. Car, bien que la nature humaine ait été réparée par la grâce du Rédempteur, il reste en elle un certain fond d'affections vicieuses, morbides, débilitantes. Des penchants divers tiraillent l'homme, et les attraits du sensible induisent facilement le cœur à suivre ce qui flatte, non ce que Jésus-Christ commande. Il faut pourtant lutter contre ses passions, leur résister de toutes ses forces, *en esprit de soumission au Christ* : si elles n'obéissent pas à la raison, elles la dominent, et, arrachant tout l'homme à Dieu, elles font de lui leur esclave. *Les hommes dont le cœur est corrompu et qui repoussent la foi ne réussissent pas à ne pas servir... car ils sont esclaves de la triple cupidité, ou de la volupté, ou de l'orgueil, ou de la curiosité* (S. Aug. *De Vera Rel.* 37). Et dans ce combat, il faut être tellement disposé, que l'on regarde comme un devoir de ne reculer point, pour Jésus-Christ, devant la peine et la souffrance. Il est difficile, assurément, de repousser des choses qui déploient tant d'amorces pour nous séduire ; il est dur, il est amer de fouler aux pieds ce qu'on appelle biens du corps et de la fortune, pour rester fidèle à la volonté et au commandement de notre maitre. Il est de toute nécessité, cependant, que le chrétien soit patient et fort dans la souffrance, s'il veut passer chrétiennement ce qui lui a été mesuré de vie sur cette terre. Aurions-nous oublié de quel corps et de quelle tête nous sommes les membres ? Il a pris la croix, se proposant le bonheur, celui qui nous a prescrit de nous renoncer. Aussi bien, des dispositions d'âme que nous venons de dire, dépend la dignité même de la natuie humaine. Il n'y a pas jusqu'à la philosophie antique qui ne l'ait mainte fois observé : se commander à soi-même, et faire que la partie inférieure obéisse à la supérieure, ce n'est point l'abdication d'une volonté deprimée: non, c'est au contraire l'acte d'une vertu généreuse, admirablement conforme à la raison, et tout à fait digne de l'homme. Au surplus, beaucoup souffrir, beaucoup endurer, est la condition humaine. Il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de s'arranger une vie exempte de douleur, et remplie de toute félicité, que de réduire à néant le dessein de son divin auteur, lequel a voulu que les conséquences de l'antique faute fussent perpétuelles. Il convient donc de n'attendre point sur la terre l'abolition de la douleur, et de tromper son âme pour la supporter avec patience, en y reconnaissant un gage certain des récompenses suprêmes. Car, ce n'est point aux richesses ni aux délices de la vie, ce n'est point aux honneurs ni à la puissance, mais à la patience et aux larmes, au zèle de la justice et à la pureté du cœur, que le Christ a promis l'éternelle béatitude.

On voit facilement par là ce qu'on peut attendre des aberrations et de l'orgueil de certains hommes, lesquels, faisant mépris de l'autorité du Rédempteur, placent l'homme au plus haut faîte du monde, et prétendent que la nature humaine règne en souveraine absolue sur toutes choses ; encore qu'ils ne sachent ni amener l'avènement de ce règne, ni même en définir le caractère. Le règne de Jésus-Christ, c'est de la charité qu'il tire sa forme et sa vitalité; aimer saintement et suivant l'ordre, tel est son fondement et toute sa substance ; d'où suit nécessairement tout le reste : observer inviolablement ses propres devoirs, respecter les droits d'autrui, estimer l'humain inférieur au céleste, préférer à toutes choses l'amour de Dieu. Au contraire, cette souveraineté de l'homme rejetant Jésus-Christ, ou dédaignant de le connaître, a pour base unique l'égoïsme : la charité lui est étrangère, elle ignore le dévouement. Que l'homme commande, Jésus-Christ y consent ; mais en la seule manière possible : c'est qu'il commence par servir Dieu, et demander religieusement à sa loi la règle et la discipline de la vie.

Par la loi de Jésus-Christ, nous n'entendons pas uniquement les préceptes de morale strictement naturelle, ni les seuls préceptes antiquement révélé, ceux-ci d'ailleurs perfectionnés et achevés par Jésus-Christ, qui les a expliqués, interprétés, sanctionnés ; nous entendons encore tout le reste de sa doctrine, et notamment ses institutions. Parmi elles, l'Eglise est au premier rang ; ou, pour mieux dire, entre toutes les œuvres de Jésus-Christ, en peut-on marquer une seule que l'Eglise n'enferme et ne contienne éminemment en elle-même ? Or, c'est par le ministère de l'Eglise, œuvre admirable de sa sagesse, qu'il a voulu perpétuer le mandat dont son Père l'avait investi. Tandis que, d'une part, il lui confiait tous les moyens de salut, de l'antre, il faisait aux hommes une obligation rigoureuse de lui obéir comme à lui-même, et de la suivre religieusement comme la règle de leur vie : *Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise* (Luc. X. 16). C'est donc à l'Eglise qu'il faut demander la loi de Jésus-Christ ; et, conséquemment, si le Christ est la voie de l'homme, pareillement l'Eglise; lui, par lui-même et par droit de nature ; elle, à titre de mandat et par communication de puissance. D'où il suit, que ceux qui tendent au salut en dehors de l'Eglise, se trompent de route et se consument en vains efforts.

A cet égard, la condition des sociétés humaines ne diffère pas sensiblement de celle des individus. Elles aussi courent à des catastrophes, si elles sortent de la *voie*. Celui qui est tout ensemble, créateur et rédempteur de la nature humaine, le fils de Dieu, roi et maître de l'univers, a une autorité souveraine sur les sociétés, non moins que sur les individus. *Il lui a donné la puissance et l'honneur et le commandement : et tous les peuples et toutes les tribus et toutes les langues le serviront...* (Daniel, VII, 14) ; *J'ai été établi roi par lui. Je te donnerai toutes les nations en héritage, et un empire qui s'étendra jusqu'aux confins de la terre* (Ps. II) La loi du Christ doit donc régir de telle sorte les hommes groupés en société, qu'elle règle et dirige non seulement la vie privée, mais encore la vie publique. Et, comme c'est Dieu qui a déterminé et établi cet ordre de choses, et qu'on n'y saurait déroger impunément, c'est fort mal servir l'intérêt public, que de ne point donner aux institutions chrétiennes la place qui leur est due.

Otez Jésus, et la raison humaine se confond, privée de son meilleur secours et de sa plus précieuse lumière; et l'on voit s'obscurcir aisément la notion du véritable principe qui a donné naissance, par l'œuvre de Dieu, à l'organisation civile, et qui consiste surtout en ceci, que les hommes, moyennant les liens sociaux, parviennent au bien-être naturel, mais dans une entière dépendance de ce bonheur souverain, parfait, éternel, qui est au-dessus de la nature.

A suivre.

LA PROBITÉ AMÉRICAINE

Un citoyen de New York vient d'éprouver par un moyen ingénieux l'honnêteté de ses compatriotes. Il a acheté six bourses, a mis dans chacune une somme assez ronde et une carte qui portait son non et son adresse. Puis il a semé des bourses à des endroits divers : dans les jardins publics, dans la rue, dans les grands magasins de nouveautés. Et il a attendu. Au bout de 24 heures, il était rentré en possession de cinq de ces bourses.

Détail à noter :

Les cinq auteurs de ces actes de probité sont des femmes. La sixième bourse n'a pas reparu : on présume qu'elle aura été ramassée par un homme.

Cette expérience prouve au moins une chose : c'est qu'à New York le sexe féminin est extrêmement honnête. Le sexe masculin...., on ne sait pas.

Au cours d'une conversation, dans un salon, une jeune femme adresse à un monsieur cette peu grammaticale question :

—Où restez-vous ?

Le monsieur galamment :

—Où je me plais, madame.... Près de vous, par exemple.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Lacombe, O. M. I. est passé ici la semaine dernière, en route pour Prince Albert, et de retour d'un long voyage en Europe. Le vénérable missionnaire est très satisfait de ce voyage dont il a le droit d'espérer de bons résultats pour les missions de ce pays. Le R. P. Lacombe a eu le bonheur d'avoir des audiences de Léon XIII et a aussi été reçu par l'empereur d'Autriche, auprès duquel il a obtenu des missionnaires galiciens.

Les fêtes de Noël ont eu un éclat inaccoutumé, cette année, à la cathédrale. La messe de minuit a été chantée par Mgr l'Archevêque, avec diacre d'honneur, le R. P. Dorais, O. M. I.; sous-diacre d'honneur, le R. P. Bélanger; diacre d'office, M. l'abbé Trudel; sous-diacre d'office, le R. P. Tessier S. J.

Un court mais éloquent sermon fut donné par Mgr l'Archevêque.

La maîtrise de la cathédrale s'est surpassée dans l'exécution du chant et de la musique, et nous tenons au nom du public à féliciter et à remercier nos artistes de leur succès et de leur bonne volonté.

A la grand'messe du jour, le Célébrant fut M. le grand-vicaire Dugas, assisté du R. P. Dorais comme diacre et de M. l'abbé Trudel comme sous-diacre.

Mgr. l'Archevêque était au trône, avec le R. P. Dandurand à sa droite et le R. P. Bélanger à sa gauche. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Grenier S. J. Le savant jésuite a été très estimé.

A trois heures, il y avait Vêpres pontificales; M. le grand-vicaire Dugas agissait comme prêtre assistant, le R. P. Bélanger comme diacre et le R. P. Dorais comme sous-diacre. Comme aux autres offices, la musique de la maîtrise a été supérieure.

DECES.

Nous enregistrons aujourd'hui avec regret la mort de Joseph, enfant de M. Ligouri Gagné, de cette ville, décédé vendredi dernier, à l'âge de six ans. Les funérailles de l'enfant ont eu lieu samedi après-midi, à la cathédrale. C'est M. le vicaire Trudel qui officiait. Les porteurs étaient MM. J. Désourdis, P. Brisson, A. Guichon, Z. Boucher, H. Bédard et J. Houde. De nombreux amis de la famille ont assisté au service.

Nous présentons à Monsieur et à Madame Gagné nos vives sympathies dans leur deuil.

AU COLLEGE

Dimanche dernier, une partie fort intéressante avait lieu sur le rond à patiner du Collège. Le club du Collège se rencontrait pour la seconde fois avec le redoutable club de Saint-Boniface.

Cette partie a été une victoire complète pour le premier, qui tenait à prendre sa revanche et effacer la précédente défaite de 1 contre 0 que lui avait infligée le club de Saint-Boniface. Voici la composition des équipes.

Collège		Saint-Boniface
E. Jeanson	Goal	C. Marcoux
D. Collin	Point	U. Phaneuf
J. Lord	Cover-Point	E. Bélanger
A. Lemay	Rover	J. Lévêque
N. Bonneau	Center	E. Hearn
P. Gosselin	Left-wing	A. Hogue
A. Béliveau	R-wing	A. Samson

Le résultat final a été: 6 à 1 en faveur du Collège qui avait un jeu savamment combiné.

L'IMPORTANCE DU SANG PUR.

Dans sa course à travers le corps, le sang nourrit les organes et en même temps, il les nettoie. Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent le sang pur et vigoureux, et propre à accomplir ses deux fonctions. 2

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Ed. Nadeau épicier à la Seine, désire annoncer à sa clientèle que son assortiment de fêtes est très varié et qu'il compte sur leur encouragement, surtout à cette période de l'année.

—M. Gédéon Cinq-Mars de cette ville, est revenu la semaine dernière d'un assez long séjour à Wapella, où il construit actuellement une église. M. Cinq-Mars est accompagné de son fils M. Marius Cinq-Mars.

—M. Alphonse Lemay rappelle à toute la population que son clos de bois est toujours fourni de façon à satisfaire sa clientèle. Il a toute espèce de bois de sciage, et de bois de chauffage: Epinette, tremble, et cyprès. Il est en état aussi de fournir du charbon à aussi bon marché que n'importe quel autre établissement. Bon charbon, bon bois, bien servi.

—Melle Anna Gosselin, fille de M. Pierre Gosselin, a donné un fort agréable réveillon d'amis, après la messe de minuit. Avant de se mettre à table, les invités passèrent dans une salle où l'on avait dressé une arbre de Noël; chacun reçut là un petit cadeau en rapport avec son caractère —vrai ou supposé! On imagine que cela fut intéressant et amusant! Le réveillon fut somptueux et un grand entrain ne cessa de régner pendant les deux heures qu'on passa à table. Tous les invités emportèrent un excellent souvenir de ces agapes de la nuit de Noël.

DES MILLIERS DE CANADIENS peuvent attester l'efficacité de ce remède sans pareil pour la toux, le Pyny-Balsam. Il guérit le rhume très promptement. 25c. chez tous les droguistes. Manufacturé par les propriétaires du Perry Davis' Pain-Killer.

PERDUS—Depuis 5 ou 6 semaines, à Saint-Boniface, 6 bœufs de 2 ans et demi et 2 taures de 2 ans et demi, le bout de l'oreille gauche coupé carré. Toute personne qui en donnera connaissance aux RR. SS. de la Charité, ou les ramènera, sera généreusement récompensé.

12-12-19 jno

LE "JOURNAL"

Nos félicitations au "Journal" de Montréal, qui vient d'entrer dans sa seconde année d'existence. Longue vie et prospérité au grand confrère.

AFFAIRES MUNICIPALES

Le Conseil de la municipalité rurale de Ritchot sera composé comme suit pour l'année 1901:

Préfet: Jos. Hamelin.

Conseillers: Quartier No. 1, P. Campeau; No. 2, Alex. McDougall; No. 3, A. Fontaine; No. 4, R. Perreault.

Municipalité Taché:

Préfet: Max. Dufault, élu par acclamation.

Conseillers: Quartier No. 1, M. Lapointe, élu par deux voix de majorité sur J. Rowan, et par cinq voix sur F. Leblanc. No. 2 M. Burns, élu par acclamation. No. 3, A. McDougall, élu par 19 de majorité sur J. Mondor. No. 4, Alex. Landry, élu par acclamation. No. 5, R. Manaigre, élu par trois voix de majorité sur P. Lavoie. No. 6, I. Hourie, élu par acclamation.

UNE CONSOLATION

Si l'on ne peut pas toujours éviter le rhume, on peut toujours le guérir avec le BAUME RHUMAL.

L'INDUSTRIE LAITIERE

DE CE QUI ENTRAVE LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Suite

L'ACHAT ET LA VENTE DES PRODUITS DE LAITERIE SANS ÉGARD A LEUR QUALITÉ, ETC., ETC.

Nous sommes arrivés a une des causes qui a le plus retardé le progrès de l'industrie laitière, et particulièrement l'industrie fromagère en cette province. C'est l'achat du fromage à un prix uniforme sans égard à la qualité. Comme il est plus facile de faire du mauvais fromage que du bon, en agissant avec si peu de discernement, les commerçants ont, pour ainsi dire, encouragé la production du fromage de mauvaise ou de bien médiocre qualité, et, ce qui est encore pis, c'est qu'un certain nombre de fabricants ne semblent pas se rendre compte de la gravité de la situation. Ils ont vendu leur mauvaise marchandise avec une telle facilité, qu'ils sont restés sous l'impression que la qualité a nullement besoin d'amélioration. Un fabricant de fromage domestique demeurant à un mille d'une fromagerie publique nous disait récemment: "Vous essayez à nous faire croire qu'il y aurait plus d'avantage à envoyer le lait à la fromagerie que de fabriquer chez moi. Vous avez tort, car il ne me faut pas plus de temps pour faire mon fromage que d'aller porter le lait à la fromagerie, et j'ai toujours vendu mon fromage aussi cher, et même plus cher que la fromagerie."

Nous tirerons ici le rideau. Si le fromage était classifié et payé d'après sa qualité, notre cultivateur s'apercevrait bientôt qu'il est impossible de faire du bon fromage en une heure et demie à deux heures. Nous ne pouvons non plus trop réclamer contre la pernicieuse coutume de certains fromagers d'apporter leur fromage entièrement vert sur le marché, tout au plus âgé de trois à quatre jours. Cela nuit énormément au commerce. Voilà une grave question qu'il importe aux commerçants de résoudre le plus tôt possible. C'est tout de même un problème difficile, car plusieurs de ceux qui achètent le fromage ne peuvent discerner le bon d'avec le mauvais.

Dans l'intervalle, il importe à tous ceux qui s'occupent d'industrie laitière, d'unir leurs efforts, et de travailler sérieusement à l'amélioration de leurs produits

Il faut d'abord des instructeurs ou inspecteurs dans le genre de ceux qui ont fait tant de bien dans la province de Québec. Ces inspecteurs devront contrôler un certain nombre de fromageries ou beurreries, inspecter leurs conditions sanitaires, éprouver le lait ou la crême, renvoyer tout le lait ou la crême impropre à la fabrication des produits de première qualité, rectifier les défauts de fabrication, et, quand ils le jugeront à propos, aller chez les cultivateurs et les mettre au courant de ce qu'il faut faire pour expédier aux fabriques du lait ou de la crême de première qualité. Nous suggérons aussi que le gouvernement provincial donne à ces instructeurs les mêmes pouvoirs qu'à des inspecteurs sanitaires.

Dans le but d'assurer le succès d'une telle entreprise il faut un contrôle compétent et absolu. A ce sujet nous suggérerions au gouvernement provincial de faire pour l'industrie laitière ce qui se fait dans les provinces d'Ontario et de Québec, et qui consiste en ce qui suit: Les gouvernements provinciaux votent aux associations laitières des octrois en argent ($4000 à $5000 par an) suffisants pour couvrir toutes les dépenses d'instruction dans les beurreries et fromageries, etc. Les associations choisissent elles-mêmes leurs inspecteurs, et contrôlent leurs méthodes d'instruction. Les inspecteurs sont tenus de faire rapport de leurs travaux aux associations, qui sont par là tenues au courant de ce qui se passe dans les fabriques.

En terminant ces remarques, permettez-moi d'insister une dernière fois sur l'absolue nécessité de l'union et de l'entente entre toutes les personnes qui s'occupent d'industrie laitière. Ce n'est qu'à ce prix que l'on parviendra à faire exécuter les réformes si nécessaires au bien-être de nos populations agricoles.

Le discours de M. S. M. Barré a produit une discussion très vive entre MM. McKellar, Murray, Clauff et C. C. McDonald et David Shunk.

SÉANCE DU SOIR.

La séance du soir avait été organisée spécialement pour les personnes parlant la langue française. Pour la première fois les échos de la langue française se sont repercutés sous les voûtes de l'hôtel de ville. Il nous fait plaisir de dire qu'elles ont bien cordialement répondu à l'appel; La salle était comble. Il y en avait jusque dans les corridors. Presque toutes les paroisses du Manitoba y étaient représentées par de nombreuses délégations. Le clergé, qui a tant contribué au progrès agricole de la province de Québec, y était en nombre, et a produit un effet des plus heureux. Sa présence en cette circonstance a été fortement approuvée par les journalistes agricoles anglais, qui s'exprimèrent en ces termes: "Si le clergé catholique accorde sa puissante coöpération au mouvement progressif qui se produit, la situation est sauvée."

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface, toujours aussi soucieux des intérêts matériels que spirituels de ses ouailles, nous a fait honneur de s'y faire représenter, par le Rév. M. Béliveau. On y remarquait le Rév. Père Lacasse, missionnaire et conférencier agricole, etc., les RR. MM. Jolys, curé de Saint-Pierre; Jutras, curé de Letellier; les RR. PP. Guillet et O'Dwyer, de Sainte-Marie, etc.

Le commerce y était représenté par MM. Cluff, de la maison J. Y. Griffin & Co; Hannan, de la maison R. A. Rogers & Co., etc. H. Murray et Hugh McKellar, du département de l'agriculture, avaient aussi fait acte de présence,

La séance s'ouvrit par la nomination de trois comités comme suit:

1o. Comité de législation, composé de S. M. Barré, C. C. McDonald, D. W. Shunk, M. J. Cluff, H. Fréchette, T. Paré, J. B. Teas, P. J. Regher, E. O. Leclerc, A. Houde, T. Préfontaine, J. Précourt.

2o. Comité du commerce, composé de J. Y. Griffin & Co., R. A. Rogers & Co., S. M. Barré, Alex. McDonald & Co., J. P. O. Allaire, Wm. Grassick, T. Penner, A. R. Fanning, J. T. Regher, H. Fréchette.

3o. Comité d'arbitrage. Le but de ce comité est de régler les difficultées qui pourraient surgir entre les fabricants de beurre et de fromage et les propriétaires de fabriques, et se compose des personnes suivantes: H. Fréchette, C. Mignault, S. M. Barré, E. Dubois, M. McLeod, D. W. Shunk.

Tous ces comités ont le pouvoir d'ajouter d'autres personnes à celles déjà mentionnées.

Ensuite le président, S. M. Barré, répéta en Français son discours de l'après-midi.

Le Rév. Père Lacasse fut ensuite appelé à prendre la parole, ce qu'il fit avec son amabilité bien connue; et dans son genre inimitable son discours eut bientôt mis son auditoire en la meilleure humeur possible. Il démontra par des faits et des chiffres le progrès énorme accompli dans la province de Québec depuis 15 ans par l'entremise de l'industrie laitière, et engagea les cultivateurs et les fabricants de cette province à suivre les traces de leur compatriotes de Québec.

A suivre.

PRINCIPE ESSENTIEL

Règle générale, il faut toujours avoir une bouteille de BAUME RHUMAL pour être prêt à recevoir l'ennemi.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 24 Déc. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb.	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 20
" Nestor	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

II

No. 5,

Charles Durand avait vingt-deux ans au moment où commence notre récit; c'était un de ces jeunes gens que la nature semble avoir comblés de ces dons: sa taille était bien prise et élégante, ses traits sans avoir rien de ceux d'un bellâtre, étaient réguliers et expressifs, une abondante chevelure noire légèrement bouclée abritait un front large et bombé, son regard doux et profond avait en même temps quelque chose de froid et d'arrêté qui annonçait une grande énergie de caractère.

Sa première éducation avait été profondément chrétienne: sa mère, pieuse et douce créature, avait cherché à imprimer fortement dans son âme les principes de foi et de charité qui avaient été le guide et la consolation de sa vie. Mais plus tard, placé dans un collège universitaire, il n'avait pas tardé à perdre de vue les leçons maternelles, le doute était entré dans son intelligence, et bientôt son indifférence, soutenue par le scepticisme railleur et voltairien de son père, avait dégénéré en hostilité absolue contre toute idée religieuse, et il n'avait pas attendu sa sortie du collège pour se poser en ennemi déclaré de toute superstition, c'est-à-dire de toute religion.

Très intelligent et très travailleur, il remportait, chaque année, tous les prix de sa classe et, comme couronnement de ses études, il avait obtenu un premier prix d'honneur au grand concours.

Au sortir du collège, il avait commencé son droit et ses deux premiers examens avaient été pour lui de nouveaux triomphes.

L'avenir s'ouvrait donc devant lui souriant et plein des plus séduisantes promesses. La position et la fortune de son père, ses brillantes études, sa distinction personnelle, sa riche intelligence, tout, en un mot, se réunissait pour lui ouvrir les carrières les plus avantageuses, pour lui faire espérer tous les succès, toutes les victoires.

Son père, dans le grand nombre de relations que lui faisait sa vie d'affaires et de plaisirs, s'était plus particulièrement lié avec deux anciens camarades d'enfance: l'un, le banquier Leroultier, que nous connaissons déjà; l'autre, M. Meynandier. Ce dernier était un riche propriétaire, représentant à la Chambre des députés le quartier de la Bourse. Il avait son appartement à Paris, mais habitait Versailles la plus grande partie de l'année.

M. Meynandier avait deux enfants, un fils et une fille.

Anatole était de l'âge de Charles, les deux jeunes gens se voyaient souvent, et c'était pour répondre à une des nombreuses invitations de son ami, et s'y reposer des fatigues de son dernier examen, que Charles était allé passer deux jours à Versailles.

Le député de Paris approuvait, du reste, beaucoup cette liaison et faisait même tout ce qu'il pouvait pour l'encourager.

Il avait pour cela deux motifs: le premier était l'espoir de voir Charles communiquer à son ami un peu de son goût pour le travail, goût dont le jeune Anatole se trouvait entièrement dépourvu; ensuite il se disait que le fils de M. Durand assuré qu'il était d'un brillant avenir, ferait un excellent mari pour sa fille Élise.

Mlle Élise était une grande et belle personne de dix-huit à dix-neuf ans, jolie, gracieuse, assez spirituelle, suffisamment instruite, très parisienne déjà et qui ne paraissait pas indifférente au mérite et aux qualités de l'ami de son frère, lequel, de son côté, semblait mettre un soin particulier à ne perdre aucune occasion de lui être agréable.

Charles était donc reçu chez M. Meynandier comme s'il eût fait déjà partie de la famille.

Le soir de son arrivée, la conversation étant tombée sur les différentes carrières qui s'ouvraient à l'activité ou à l'ambition des jeunes gens, on discuta quelque temps sur les avantages plus ou moins grands que chacune d'elles pouvait offrir, et sur les plus ou moins grandes difficultés qu'on avait à vaincre pour y entrer et y faire son chemin.

—Et vous, demanda le député de Paris au fils de son ami, quelle est celle que vous comptez embrasser: barreau, magistrature, diplomatie, administration?

—Je l'ignore encore, répondit Charles.

—Mais dans un an, mon jeune ami, vous aurez terminé votre droit, il vous faudra prendre un parti.

—Pardonnez-moi, Monsieur. Je suis décidé à ne pas me contenter de la licence, je veux arriver au doctorat, cela me demandera encore deux années d'études.

—Très bien, mais sans rien décider, vous devez avoir des préférences.

—Oui et non. Je compte beaucoup sur les circonstances pour déterminer mon choix: je puis cependant vous dire que j'ai déjà un projet et un projet bien arrêté.

—Lequel!

—Je veux me marier jeune.

—Très bien, mon cher ami, parfait, appuya le père sans paraître s'apercevoir qu'Élise avait subitement rougi.

—A moins que...poursuivit Charles, rougissant de son côté.

—Ne vous reprenez pas.

—A moins que cela ne me soit impossible.

—Impossible! ne dites donc jamais de choses semblables et rappelez-vous que le mot n'est pas français: un jeune homme dans votre position trouve à se marier quand et comme il veut.

—Certainement, intervint Anatole, malheureusement il fait une immense folie.

—C'est vous, répondit M. Meynandier, qui commettez une sottise en parlant aussi légèrement de choses auxquelles vous n'avez pas assez réfléchi. Sachez que votre ami, infiniment plus sage que vous et que je voudrais vous voir imiter en tout, vous m'entendez bien, en tout: sachez donc que votre ami est dans le vrai et que vous êtes dans le faux. Le mariage est une institution éminemment sociale; sans le mariage, pas de famille, et sans la famille pas d'État, pas de société.

—Je n'ai jamais dit le contraire, mais si le mariage est utile en lui-même, ce n'est pas une raison pour se marier jeune. La jeunesse est faite pour s'amuser, pour jouir de la vie, et plus tard, quand on s'est fait une position, il est encore bien temps d'abdiquer sa liberté.

Je vous ferai observer que votre raisonnement pèche par la base, attendu que pour se faire une position il ne faut pas commencer par passer sa jeunesse à s'amuser. Je profite de cette occasion, Anatole, pour vous renouveler mes recomman dations d'imiter votre ami, qui, à son dernier examen, a obtenu la note très bien avec les félicitations des examinateurs, tandis que vous avez été refusé à l'unanimité des suffrages.

La conversation était détournée, elle continua son cours; mais il ne fut plus question de mariage.

Le lendemain, comme les deux jeunes gens se promenaient dans le parc, Anatole voulut reprendre sa thèse de la veille.

—J'ai pensé bien des fois depuis hier, dit-il, à ton projet de mariage prochain et plus j'y pense, plus je le trouve insensé.

—Cela prouve que nous différons de manière de voir et rien de plus.

—Mais, mon cher, fais-toi tout de suite ermite, moine, anachorète et n'en parlons plus.

—Je n'ai aucun goût pour les gracieuses professions que tu m'énumères, et je ne vois aucun rapport entre elles et mes projets.

—Sont-ce les belles théories de mon père qui t'ont subjugué! Le mariage est un grand devoir social, sans lui pas de famille, et sans famille pas d'Etat, pas de société.

—Les théories n'ont aucune influence sur mon esprit; je ne vois et ne veux voir les choses que par leur côté utile.

—Je te prends par ton propre raisonnement; que connais-tu au monde de plus utile que d'être heureux? Et toi, tu veux renoncer à la jeunesse, au plaisir, à tous les enivrements des premières sensations, des premiers bonheurs. Tu auras passé tes plus belles années à travailler comme un forçat, et avant même de quitter les bancs de l'école, tu vas te mettre au cou la chaîne d'un esclavage perpétuel.

—Contre les théories de ton père, tu en élèves une autre: celle du plaisir; je reste entre les deux. Écoute-moi bien, Anatole; je suis ambitieux, je veux arriver et j'en prendrai les moyens.

—En ce cas, mon cher, reste garçon, Le mariage, la famille, une femme à garder, des enfants à élever, autant d'entraves au génie, autant de boulets rivés au pied.

—Permets-moi de continuer. J'ai vingt-deux ans, je sais que mon cœur n'échappera pas plus que d'autres à ce besoin d'aimer, qui est l'essence même du cœur de l'homme.

—Qui te défend d'aimer?

—D'aimer comme tu l'entends? Moi Je ne veux pas de ces amours éphémère qui vous prennent votre temps, une partie de votre fortune et le meilleur de votre cœur.

—Si tu as des scrupules religieux, fais-toi capucin.

Je n'ai aucun scrupule de ce genre, tu sais que je ne crois à rien, que je ne reconnais d'autres lois que celle de ma raison; et ma raison me dit que l'amour qui coûte le moins, le seul qui nous rende avec usure le peu que nous lui donnons, c'est celui que nous vouons une fois pour toutes à la femme qui doit porter notre nom. Nos succès sont les siens, notre fortune est la sienne, notre gloire est la sienne; et, loin de l'entraver elle y coopère de toutes ses forces, elle nous encourage dans les moments difficiles, elle nous console, elle nous fortifie; elle est ambitieuse pour nous, parce qu'elle l'est pour ses enfants; elle veut que nous arrivions à la fortune, parce qu'elle aime la toilette et le luxe; elle veut que nous arrivions à la gloire, pour s'y draper et s'en faire une parure de plus.

A Suivre.